

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 27/02/2019

Reçu en préfecture le 27/02/2019

Affiché le

ID : 035-213502909-20190117-D_20190117_05-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2019

Date de convocation : 8 janvier 2019

Conseillers en exercice: 14

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept janvier, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : M. Pierre BASTARDIE, M. Hervé DREUSLIN, Mme Sonia HUBY, Mme Erell LIS-SILLOUR, Mme Isabelle LE GOUEVEC.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : Mme Marie-France AQUET, M. Bernard DAUGAN, M. Aurélien GENAITAY, M. Bruno LESAIGE, M. Fabien ZETTEL.

Procuration : Marie-France AQUET à Brigitte PIERRARD, Bernard DAUGAN à Joël LORAND.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LE GOUEVEC

2019-01-17/05 – ANCIENNE MAIRIE : ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE DANS LE CADRE DU FST

Vu les conditions d'attribution du fonds de solidarité territorial,
Considérant l'obtention d'une subvention plus importante en cas d'étude énergétique « positive »,

Et après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- VALIDE la réalisation de l'étude énergétique
- AUTORISE le maire à signer le devis de la société EXOCETH ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

